

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 octobre 2001

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 5 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/5-B/1
3 septembre 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DU PAM POUR LA PÉRIODE 2002 À 2005: RAPPORT FINAL DU JURY D'ÉVALUATION

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, qui a assisté le Jury d'évaluation, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau de la vérification M. D. Nelson tél.: 066513-2045
interne des comptes (OEDA):

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le Conseil d'administration travaille depuis 1997 à la préparation du processus et des procédures pour la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2002–2005. Le présent document soumet la recommandation faite par le Jury d'évaluation désigné officiellement par le Conseil.

Le Bureau du Conseil a entamé la procédure de soumission en juillet 2000, en invitant les vérificateurs des comptes éligibles d'un Etat membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à soumettre leurs propositions. En octobre 2000, conformément aux procédures approuvées par le Conseil, le Bureau s'est constitué en Jury d'évaluation chargé de l'évaluation technique et financière des propositions reçues. En mai 2001, les candidats présélectionnés ont présenté oralement leurs propositions devant le Jury d'évaluation à Rome.

Le Jury d'évaluation a ensuite analysé et examiné le résumé des points accordés aux candidats. Au total, deux candidats ont obtenu les meilleurs résultats, avec un écart de points minime. Le contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni a obtenu le nombre de points le plus élevé avec 881,4 sur une échelle de 1 000, et le contrôleur et vérificateur général de l'Inde est arrivé en deuxième position avec 880,5.

En se basant sur le système de pondération approuvé par le Conseil, le Jury d'évaluation est convenu de recommander le premier candidat. Il est également convenu de faire connaître le deuxième candidat au Conseil, en raison de la différence minime des points obtenus.



APERÇU

1. Le Conseil d'administration travaille depuis 1997 à la préparation du processus de nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2002–2005. Au cours de ces quatre dernières années, le Conseil a:
 - Décidé de procéder à la nomination du Commissaire aux comptes du PAM par sélection, après mise au concours, d'une des propositions présentées par les vérificateurs extérieurs des comptes éligibles, et que le Bureau du Conseil établirait les procédures et superviserait le processus de sélection (décision 1997/EB.3/7).
 - Approuvé les procédures et les critères pour la sélection (décision 1998/EB.1/2).
 - Approuvé le calendrier et le système de pondération pour l'évaluation des propositions (décision 2000/EB.A/7).
 - Désigné officiellement un Jury d'évaluation (constitué par les membres du Bureau du Conseil élu en 2000, année du lancement du processus d'évaluation), en nommant son président et en définissant également le quorum, le mandat et la présentation des rapports, aux fins de l'évaluation et de la présélection des propositions (décision 2001/EB.1/5).
2. Le Jury d'évaluation a soumis une note d'information au Conseil lors de sa session annuelle de 2001 afin d'indiquer que la sollicitation des vues du Comité financier de la FAO et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) aurait lieu une fois que les candidats auraient présenté oralement leurs propositions (WFP/EB.A/2001/INF/8).
3. Le présent document soumet au Conseil, pour approbation, la recommandation du Jury d'évaluation relative à la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2002–2005.

PROCESSUS DE SOUMISSION ET EVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIERE

4. Le Bureau élu en 2000 a invité 164 vérificateurs extérieurs des comptes éligibles d'un État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de la FAO à soumettre leurs propositions. Cet appel de propositions a été lancé le 7 juillet 2000, et la date limite pour la réception des propositions a été fixée au 29 septembre 2000, à 16 heures, heure de Rome.
5. Conformément aux procédures approuvées par le Conseil, le Bureau s'est constitué en Jury d'évaluation et s'est réuni le 13 octobre 2000 pour dépouiller les propositions reçues. Neuf propositions ont été reçues, mais le Jury a annulé deux d'entre elles, arrivées après la date limite. Le Jury a ensuite décacheté et validé les sept autres propositions techniques.
6. Après examen des propositions techniques, le Jury d'évaluation s'est réuni le 11 décembre 2000 pour débattre chacune des propositions techniques et accorder un nombre de points aux candidats. Le même jour, le Jury a procédé à l'ouverture et à la validation des propositions financières des sept candidats.



7. Le 19 décembre 2000, le Jury d'évaluation s'est réuni pour débattre les propositions financières et a accordé un nombre de points aux candidats.
8. Le Jury d'évaluation s'est à nouveau réuni le 19 mars 2001 pour examiner le nombre total de points accordés aux sept candidats dans les domaines technique et financier en appliquant le système de pondération approuvé par le Conseil. Le Jury a conclu que les quatre candidats ayant obtenu le score le plus élevé étaient les plus susceptibles d'être choisis. Ces quatre candidats ont été par la suite présélectionnés et invités à Rome afin de présenter leurs propositions oralement.

EVALUATION DE LA PRESENTATION ORALE

9. En vue des présentations orales, les membres du Jury d'évaluation ont passé en revue les points et les domaines nécessitant selon eux de plus amples clarifications et informations de la part des candidats. Le jury s'est réuni le 7 mai 2001 pour examiner et débattre les questions préparées par ses membres, et pour mettre au point la structure des présentations orales.
10. Les quatre candidats présélectionnés ont chacun présenté oralement leurs propositions devant le Jury d'évaluation le 8 mai 2001. Au besoin, le Jury a posé des questions supplémentaires afin d'obtenir des clarifications sur les présentations et les réponses fournies.
11. Le 9 mai 2001, le Jury d'évaluation s'est réuni pour noter les présentations orales.

NOTE GENERALE FINALE

12. Le Jury d'évaluation s'est réuni le 24 mai 2001 pour déterminer la note générale finale. Sur une échelle de 1 000, le contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni a obtenu le plus haut score avec 881,4, et le contrôleur et vérificateur général de l'Inde est arrivé second avec 880,5. Le Jury d'évaluation a longuement examiné le résumé général et observé que la différence entre les scores obtenus par les deux candidats était très mince.
13. Le Jury d'évaluation s'est réuni à nouveau le 6 juillet 2001 pour mettre au point sa recommandation. En se basant sur le système de pondération approuvé par le Conseil, le Jury a décidé de recommander le premier candidat. Cependant, la différence entre les scores ayant été jugée minime, le Jury a également convenu de faire connaître le second candidat au Conseil.

RECOMMANDATION

14. Le Jury d'évaluation recommande au Conseil de nommer le contrôleur et vérificateur général du Royaume-Uni comme Commissaire aux comptes du PAM pour la période 2002–2005, ce candidat ayant obtenu le score le plus élevé.

